



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION PROXITE

5 RUE JEAN JAURES – 93200 SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

À l'Assemblée Générale de l'association PROXITE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26/03/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total Bilan :	1 289 160 euros
Total Produits d'exploitation :	1 315 979 euros
Total Résultat :	140 125 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des produits d'activité :

Votre association dispose de différentes ressources dont une partie est inscrite en produits et une autre non affectées est inscrite au bilan. Cela est décrit dans les notes de l'annexe intitulées « règles et méthodes comptables », « Particularités » et « Fonds non affectés à engager ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode en appréciant les données, en effectuant des tests par sondage et en examinant les procédures appliquées au sein de votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI STATUE SUR LES COMPTES (rapport d'activité)

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 08 mars 2019

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	978	130	848	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	29 382	14 350	15 032	11 718
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	137		137	137
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 885		6 885	5 174
TOTAL (I)	37 382	14 480	22 902	17 030
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	18 665		18 665	16 625
Autres	299 576		299 576	129 095
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	944 480		944 480	897 738
Charges constatées d'avance (3)	3 537		3 537	3 070
TOTAL (III)	1 266 258		1 266 258	1 046 529
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 303 640	14 480	1 289 160	1 063 559

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



PASSIF

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	453 385	394 867
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	140 125	58 518
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		472
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	593 510	453 857
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 971	39 464
Dettes fiscales et sociales	80 677	77 050
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	213 326	292 631
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	377 677	200 557
TOTAL (V)	695 651	609 702
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 289 160	1 063 559

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

695 651



COMPTE DE RÉSULTAT

Économie
Sociale & Solidaire

Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	1 440	720
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 066 071	782 074
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	4 919	2 848
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	243 549	235 396
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 315 979	1 021 038
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	191 881	186 870
Impôts, taxes et versements assimilés	40 132	29 876
Salaires et traitements	658 206	535 639
Charges sociales	274 268	207 026
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 902	4 944
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 283	964
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 172 672	965 318
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	143 307	55 720
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 002	925
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 002	925
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 002	925

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTE DE RÉSULTAT

Économie
Sociale & Solidaire

Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	472	2 557
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	472	2 557
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 000	
Sur opérations en capital	559	604
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	4 559	604
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-4 087	1 952
Impôt sur les bénéfices	97	79
SOLDE INTERMÉDIAIRE	140 125	58 518
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	1 317 453	1 024 520
TOTAL DES CHARGES	1 177 328	966 002
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	140 125	58 518
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	795 125	
Prestations en nature	212 360	
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	1 007 485	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	212 360	
Personnel bénévole	795 125	
TOTAL CHARGES	1 007 485	
TOTAL	140 125	58 518

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

4 000

-4 087

1 952

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 289 160,44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 140 125,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'association Proximité a pour finalité de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes vivant dans des quartiers en difficulté, par l'établissement de liens humains et durables entre le monde du travail et ces quartiers.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'association n'est pas fiscalisée.

PARTICULARITES

Les ressources de l'association sont de différentes natures :

- Dons,
- Conventions,
- Taxe d'apprentissage,...

Les ressources non affectées sont des obligations de l'association, à ce titre, comptabilisées au passif en "ressources restant à engager"; leur affectation fait l'objet d'une décision du Conseil d'Administration.

Les autres ressources sont affectées et inscrites directement en produits de l'exercice; elles sont réparties en fonction des règles conventionnelles spécifiques ou selon le calendrier de mise en oeuvre, le plus souvent, les 10 mois de l'année scolaire (notamment la taxe d'apprentissage).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	1 an
- Matériel bureau	3 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont composées des neuf titres de participation au crédit coopératif au prix unitaire de 15,25 € TTC (total de 137,25 €), ainsi que de trois cautions.

La caution du bureau à Paris pour 4 839.40 €, Stade de France pour 1 666 € et Ivry pour 380 €.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont reprises sur la même durée que les amortissements des biens acquis subventionnés, à savoir 3 ans linéairement.

La quote-part de la subvention d'investissement est calculée au prorata annuel à compter de la date d'achat des investissements.

	N-2 et N-1	N
Subvention brutes	6 668 €	4 378 €
Reprise	6 196 €	4 378 €
Valeurs nettes	472 €	- €

FONDS DÉDIÉS

L'association ne dispose plus de fonds dédiés depuis le 01/01/2017. A la clôture 2016, le Conseil d'administration a décidé d'ouvrir deux comptes d'engagements pour affecter les produits non-contraints. Ces produits servent à financer la mise en place de la stratégie de Proximité, notamment le développement et les projets innovants, en complément de l'activité consolidée de l'association.



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

FONDS NON AFFECTÉS À ENGAGER

Les montants des fonds à engager ont été repris et affectés à l'exercice 2018.

Des fonds non affectés à engager composés de financements privés (entreprises via les dons et la taxe d'apprentissage, et fondations) d'un total de 190 796 € figurent au bilan au 31/12/2018. Ils correspondent à des aides financières levées sur l'exercice 2018, et non affectées.

Des fonds non affectés à engager composés de dons de particuliers d'un total de 21 910.60 € figurent au bilan au 31/12/2018. Ils correspondent à des aides financières levées sur l'exercices 2018, et non affectées.

	Fonds initiaux	Ressources exercice	Total avant affectation	Ressources affectées	Fonds restant à la clôture
Engagements entreprises et fondations	259 896	710 588	970 484	779 688	190 796
Engagements dons particuliers	32 368	54 279	86 647	64 736	21 911
	292 264	764 867	1 057 131	844 424	212 707



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL			978	
CORPORELLES	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
		Inst. générales, agencs & aménagts divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		23 639		10 552	
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL		23 639		10 552	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			137			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			5 174		2 111	
			TOTAL		5 311	2 111	
			TOTAL GENERAL		28 950	13 641	
CADRE B			IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			978	
CORPORELLES	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			4 809		29 382
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL		4 809		29 382	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					137	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				400		6 885
		TOTAL		400		7 023	
			TOTAL GENERAL		5 209	37 382	

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		130		130
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		11 921	6 771	4 342	14 350
Emballages récupérables divers					
TOTAL		11 921	6 771	4 342	14 350
TOTAL GENERAL		11 921	6 902	4 342	14 480

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 885		6 885
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 665	18 665	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	139	139	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 954	2 954	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	23 583	23 583	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	272 900	272 900	
	Charges constatées d'avance	3 537	3 537	
TOTAUX		328 664	321 778	6 885
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 537
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 537

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	295 916
Disponibilités	
TOTAL	295 916

**Association PROXITE****Comptes annuels au 31/12/2018****TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	394 866,56	58 518,06		453 384,62
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	58 518,06	140 125,05	58 518,06	140 125,05
Subventions d'investissement non renouvelables	472,02		472,02	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	453 856,64	198 643,11	58 990,08	593 509,67



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS (CER)

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	1 024 445,00	157 647,00	Dons manuels non affectés	155 388,00	155 388,00
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 259,00	2 259,00
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FOND			2 – AUTRES FOND	628 967,00	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	19 815,00		3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	320 117,00	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	39 630,00		4 – AUTRES PRODUITS	210 723,00	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours public					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	86 536,00				
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 170 426,00	157 647,00	I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C. DE RÉSULTAT	1 317 454,00	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 902,00		II – REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
			IV – VARIATION DES FOND		
			(cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	140 125,00		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GÉNÉRAL	1 317 453,00		V – TOTAL GÉNÉRAL	1 317 454,00	157 647,00
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immos financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		157 647,00	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		157 647,00
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
			ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat	795 125,00	
Frais de recherche de fonds	212 360,00		Prestations en nature	212 360,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	795 125,00		Dons en nature		
Total	1 007 485,00		Total	1 007 485,00	

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	23 971	23 971		
Personnel & comptes rattachés	28 883	28 883		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	45 569	45 569		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 226	6 226		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	213 326	213 326		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	377 677	377 677		
TOTAUX	695 651	695 651		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

**Association PROXITE****Comptes annuels au 31/12/2018****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	377 677
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	377 677

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 742
Dettes fiscales et sociales	42 449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	53 191

**Association PROXITE****Comptes annuels au 31/12/2018****COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le Cabinet DOUCET, BETH et Associés
12-14, rue de l'Eglise
75015 PARIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
	6 990	6 000
TOTAL	6 990	6 000

**Association PROXITE****Comptes annuels au 31/12/2018****RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	22,30	17,55
Ingénieurs et cadres	10,30	7,80
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	12,00	9,75
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

TRANSFERTS DES CHARGES

Le transfert de charges au 31/12/2018 s'élève à 4 919,42 €. Ce montant correspond aux remboursements des formations prises en charge par Opcalia, et le remboursement SS.

**Association PROXITE****Comptes annuels au 31/12/2018****GRATUITES ET BENEVOLAT**

L'association a bénéficié de l'aide de 1 155 bénévoles qui ont effectués 31 805 heures de bénévolat en 2018.
La valorisation de cette contribution, réalisée à partir d'un taux horaire équivalent au coût moyen d'une heure d'un cours privé, s'élève à 795 125 €.

Valorisation des contributions volontaires 2018

Bénévolat			
Type d'engagement	Nombre d'heures	Taux horaire de valorisation	Total Valorisation
Total Parrainage individuel de jeunes			
Découverte des Métiers et sorties en binôme			
Formation à l'accompagnement			
Café des parains / échanges de pratiques			
Week-end de révision			
Journée Proxité			
Total	31 805	25 €	795 125 €



Association PROXITE

Comptes annuels au 31/12/2018

Prêt de locaux			
Lieu	Surface estimée en m ²	Loyer Moyen en € TTC/m ² /an	Total valorisation annuelle
Saint-Denis			45 750 €
Salle Antenne Objectif Emploi	60	183 €	10 980 €
Salle SNCF	40	183 €	7 320 €
Salle ancienne Gare de RER B	40	183 €	7 320 €
Salle Antenne Orange Business Services	80	183 €	14 640 €
Salle collège Dora Maar	30	183 €	5 490 €
Noisy Le Grand			5 400 €
Salle Antenne Maison Pour Tous	40	135 €	5 400 €
Nanterre			64 480 €
Salle Antenne Mairie	50	208 €	10 400 €
Salle Antenne AXA	50	208 €	10 400 €
CDI collège Paul Eluard	80	208 €	16 640 €
Salle Les Champs-Philippe (CDI) + bureau	50	208 €	10 400 €
Bureau de la mairie + salle de réunion	30	208 €	6 240 €
Salle Vinci	50	208 €	10 400 €
Asnières-sur-Seine			10 670 €
Salles Antenne CSC Yannick Noah	40	194 €	7 760 €
Bureau Maison de l'emploi 250 rue du Ménil 92600	15	194 €	2 910 €
Colombes			7 120 €
Médiathèque de la Marine 155, bd Charles de Gaulle	40	178 €	7 120 €
Ivry-sur-Seine			15 040 €
Salle Antenne Maison de quartier du Petit Ivry	40	188 €	7 520 €
Salle Antenne Maison de quartier Ivry-Port	40	188 €	7 520 €
Toulouse			36 120 €
Bureau 23 cheminement Louis Auriacombe Toulouse	80	129 €	10 320 €
Salle Lycée des Arènes	50	129 €	6 450 €
Salle Collège Bellefontaine (5 cheminement Francisco de Goya 31100 Toulouse)	50	129 €	6 450 €
Salle Collège Stendhal (59 r Paul Lambert 31100 Toulouse)	50	129 €	6 450 €
Salle collège George Sand (355 rte St Simon 31100 Toulouse)	50	129 €	6 450 €
Lille			21 300 €
Bureau AFEV (90 rue St-Jean à Roubaix)	150	142 €	21 300 €
Salle La Redoute	40	142 €	5 680 €
Salle Vinci	50	142 €	7 100 €
Salle Decathlon Lille Sud	50	142 €	7 100 €
Rennes			6 480 €
Centre social de Cleunay 49 rue Jules Lallemande	40	162 €	6 480 €
TOTAL			212 360 €

* Source : <http://www.bureau locaux.com/prix-marche/bureaux/ile-de-france.php> , prix estimé pour les loyers de seconde main